

DECRET N° 2010-653 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination des Directeurs Généraux des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 décembre 2010.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommés Directeurs Généraux des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur Général du Centre Régional pour la Promotion Agricole Atacora-Donga : Monsieur **Orou Dékè GONROUDOBOUT**
- Directeur Général du Centre Régional pour la Promotion Agricole Borgou-Allobori : Monsieur **Séverin CHALLA**
- Directeur Général du Centre Régional pour la Promotion Agricole Mono-Couffo : Monsieur **Pierre Tamessi AÏOUNOU**
- Directeur Général du Centre Régional pour la Promotion Agricole Ouémé-Plateau : Monsieur **Jean Sènou KOKOYE**

(Signature)

(Signature)

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



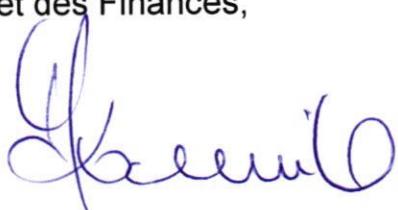
Dr Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Michel Comlan SOGBOSSI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEAP 4 MAEP 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 27 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESCP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 4 JO 1.-*g*

